

afin qu'ils pensent à exercer toute leur influence pour faire cesser le scandale partout où il se produit.

Profaner le dimanche par le travail, manquer au repos dominical, à moins de nécessité absolue, c'est d'abord violer une ordonnance divine. C'est assez pour qu'un chrétien s'abstienne de toute œuvre servile, en ce jour béni. C'est assez aussi pour que les travailleurs du dimanche craignent le châtement. « Dieu veille, dit encore Louis Veuillot ; et de tous ces jours qu'il s'était réservés et qu'on lui refuse, il fait le jour de colère, où, comme un rocher lentement miné par la base, s'écroulera l'insolente prospérité des nations. »

L'Église, fidèle en tout aux commandements divins, veut que le travailleur ait, chaque semaine, un jour qu'il consacre entièrement au service du Seigneur, un jour pour penser à son âme ; et de ce jour, elle fait un jour de repos, un jour de fête, et aussi un jour d'enseignement religieux et moral. C'est alors qu'elle réunit dans ses temples patrons et ouvriers, qu'elle leur parle, qu'elle les dirige, et qu'elle leur enseigne la vérité, la justice, l'union et la charité. Quand l'usine et l'atelier retiendront, le dimanche, les ouvriers à leur besogne ordinaire, quand l'instruction religieuse ne pourra plus les atteindre, ils perdront en peu de temps toute règle morale, toute notion du juste et de l'injuste, et nous aurons les pires conflits industriels. Avant le grand jour de colère, les ouvriers pourraient bien prendre un jour de revanche.

Aussi l'utilité sociale du dimanche est assez démontrée ; ceux qui ont voulu retrancher du calendrier le jour du Seigneur cherchent à le remplacer par un jour de chômage civil ! Pour sauver l'industrie elle-même, il est nécessaire que l'ouvrier observe le dimanche.

« Tant pis, disait Jean-Jacques Rousseau, si le peuple n'a de temps que pour gagner son pain ; il lui en faut encore pour le manger avec joie. »

Cette joie nécessaire, c'est le dimanche qui la procure à l'ouvrier. Dieu, qui se reposa le septième jour, n'a pas voulu que l'homme s'avilisse à travailler comme une bête de somme ou comme un esclave, sans avoir jamais de repos ni de cesse : il nous a donné six jours pour le travail, mais il a prescrit que le